



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 6 mai 2019

Présents :

Président : Laurent CHABAUD

Membres : Amadeu DO REGO, Michel GREGEOIS, Karim BOUGATEF, Nicolas TRAN, Christophe BOULON, Guillaume CIMIER, Corentin BREURE et Thierry BOLZE

CTDA : Jean Claude LEFRANC

Excusés:

Membres : Jean Luc COMACLE, Olivier LANDY, Mohamed AROUS, Sami CHAOUCH, Bilal LAIMENE, Moussa TALL, Roger ANDRE, Gérard GRANJON et Lucien CHARBONNEL

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

AMIN Zinedine : Courrier transmis à M. CIMIER et M. LEFRANC

BOURAOUI Nour : Rapport transmis à M. CHAOUCH

CAMPANALES Bruno : Rapport transmis à M. CHAOUCH

CANILLAS Philippe : Certificat médical pris en compte

D'ADAMO Alexandre : Rapport transmis à M. CHAOUCH

DJEFFAL El Yamine : Demande transférée à M. GRANJON

ETEMADI Massoud : Certificat médical pris en compte

FERGATI Mohamed : Rapport transmis à M. CHAOUCH

GASMI Samir : Justificatif pris en compte

JULLIEN Jérôme : Rapport transmis à M. CHAOUCH.

MAHJOUBI Yanis : Indisponibilité pris en compte

ROUX Flavien : Rapport transmis à M. CHAOUCH et indisponibilité pris en compte

SAID Martin : Indisponibilité jusqu'à la fin de saison pris en compte

SOLZE Erwan : Certificat médical pris en compte

Courriers des clubs et autres:

FC BULLY : demande transmise à la Commission Statuts de l'Arbitrage

A.S. CHEMINOTS OULLINS LYON : demande transmise à M. LEFRANC

A.S. GREZIEU LA VARENNE : Demande transmise à M. BOUGATEF

F. C. LAMURE POULE : Demande transmise à M. CIMIER

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Newsletter #7

Coup de sifflet reconnaissant à Mario

Tombola UNAF-EVIAN 2019

N'oubliez pas de ramener ou de renvoyer au District les talons des billets ainsi que l'argent des billets vendus. D'autres carnets à vendre sont toujours disponibles pour ceux qui le souhaitent.

MERCI dans tous les cas de votre aide précieuse.



Adhésion UNAF 2018-2019 :

Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois.

C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale.

46 € pour un adulte, 33€ pour un jeune, 25€ nouvel arbitre, jeune ou adulte, après le 15/01/2019.

Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports. Alors n'hésitez pas à les contacter.